



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription  
**Date de publication:** SHAB - 01.11.2018  
**Numéro de publication:** HR01-1004489028  
**Canton:** NE

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées L'Annexe à 20 Sàrl, Milvignes

L'Annexe à 20 Sàrl Auvernier, Grand-Rue 3  
2012 Auvernier

**Forme juridique:** Société à responsabilité limitée (SARL)

**IDE:** CHE310814661

**Siège:** Milvignes

### Objectif

achat et vente de matériel, de produits et de prestations viti-vinicoles (pour but complet, cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 4107 du 29.10.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

### Révision:

Renonciation à la révision

L'Annexe à 20 Sàrl, à Milvignes, Auvernier, Grand-Rue 3, 2012 Auvernier, CHE-310.814.661. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.10.2018. But: achat et vente de matériel, de produits et de prestations viti-vinicoles (pour but complet, cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Associées: "Caves du Château d'Auvernier, Thierry Grosjean et Cie" (CHE-108.712.731), à Milvignes, et "Domaine de Montmollin SA" (CHE-278.189.031), à Milvignes, chacune d'elles avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants: Billeter Rachel Laure, présidente, De Montmollin Benoît Paul Etienne, tous deux de Neuchâtel, à Milvignes, Grosjean Henry Aloys et Grosjean Thierry, tous deux de Sauge, à Milvignes, lesquels signent collectivement à deux. Billeter Rachel Laure et De Montmollin Benoît Paul Etienne ne signent pas entre eux; Grosjean Henry Aloys et Grosjean Thierry ne signent pas entre eux. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier écrit, télécopie, courrier électronique ou avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Selon déclaration du 26.10.2018, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.